



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

## CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

***L'auto-école des 3 vallées  
située 2 place des Capots à Saint-Girons, 09200***

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

**« QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE »**

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable du 21/11/2018 au 21/11/2021.

*Pour la Préfète et par délégation,  
Pour le directeur départemental des  
territoires et par subdélégation,*

*Le délégué à l'éducation routière  
de l'Aude et de l'Ariège,  
Frédéric Bortolotto*